

Généalogie paternelle
de
Marie-Louise de MAUCLERC.
(X^{IX}^e S. à 1883)



Marie Honoré Raymond de MAUCLERC (1774-1858)

Saint-Germain-en-Laye, Juillet 1998 Maurice de Bénazé.

Généalogie paternelle de Marie-Louise de Mauclerc
XIIIe siècle à 1883

Introduction.

Dès le XVIIe Siècle, existaient en France plusieurs familles différentes portant le patronyme MAUCLER ou MAUCLERC :

1^{er}/ Une famille de MAUCLER est connue depuis 1265 en Franche-Comté¹. Ses racines sont situées à Lons-le-Saunier. Elle portait "D'azur à 3 trèfles d'or, au verrou de même." Elle a toujours tenu un rang distingué dans cette province, ainsi qu'aux duchés de Lorraine et du Barrois.

2^o/ Une famille MAUCLER est connue à Laon grâce à Maxime de SARRAS². C'est une famille de bourgeois. François Louis MAUCLER, "hôte du Dauphin", devint "conseiller au Roi" en 1706, vérificateur général du bailliage de cette ville. Ses successeurs acquirent le fief de la duché-pairie de Laon.

Ces 2 familles sont sans parenté avec celle qui est présentée ci-dessous :

Notre famille de MAUCLERC est originaire du Poitou-Vendée; elle se divisa en plusieurs branches, dont les 2 principales furent celle de la Muzanchère, et celle qui nous intéresse ici, celle de l'Aubardière (en Vendée). Elles ont été étudiées par Beauchet-Filleau³ qui leur consacre plus de 20 pages en fins caractères. Mais n'y apparaissent que les 10 premières générations, car la branche de Marie-Louise de MAUCLERC vint ensuite s'établir en Champagne,

Au début du XIIIe S, ces MAUCLERC étaient catholiques, mais nombre de ses membres embrassèrent le protestantisme. Certains abjurèrent après la Révocation, en 1688 et 1692, mais beaucoup auraient émigré, particulièrement en Irlande.

Le Grand Armoriai de France⁴ leur donne aussi comme origine le bas-poitou, et pour armes "D'argent à la croix ancrée de gueules". Une légende familiale rapporte que cette famille descendrait de Pierre de Dreux, duc de Bretagne, (1213), dit Mauclerc en raison de sa mauvaise foi...L'ancienneté de cette famille, écrit Beauchet-Filleau, est attestée par Le Laboureur, qui leur donne pour auteur Gérard MAUCLERC "Varlet",⁵ Mais leur filiation prouvée ne remonte qu'à Jehan qui suit :

I- Jehan MAUCLERC, varlet, seigneur de l'Aubardière (4 kms Nord de Coex), "à titre d'hoirie de ses prédécesseurs," demeurant à Coex en Vendée. (10 kms Est de St Gilles-Croix-de-Vie.)

II- Gérard MAUCLERC, chevalier, seigneur de l'Aubardière. Il vivait en 1200 et épousa Honorée.

III- Eustache MAUCLERC, chevalier, seigneur de l'Aubardière, vivant en 1230, épousa Jeanne TABARIT, laquelle, veuve, épousa en secondes noces Jean PRÉVOST, seigneur de l'Achenau.

IV- Pierre MAUCLERC, seigneur de l'Aubardière, épousa dame Amour.

V- Geoffroy MAUCLERC, seigneur de l'Aubardière, vivant en 1300.

(Ces 5 premières générations nous sont fournies par une seule source, celle de Beauchet-Filleau. Pour les 6 suivantes, nous disposons, en plus, des archives familiales venant de Péré (17). Ces 2 textes sont concordants, sauf sur un point, que nous préciserons ci-dessous dans la descendance d'Aimery MAUCLERC, (Cf. au § VII).

D'une alliance qui nous est inconnue, il eut 2 fils et 1 fille :

1/ Jehan, auteur de la branche du Plantis et de la Brossardière

2/ Geoffroy, qui suit

¹ Orignon de Magny, le général de Mesmay puis G. de Cazenove ont publié une étude sur cette famille.

² Le Laonnois féodal, tome 2

³ Dictionnaire des familles du Poitou, tome VI.

⁴ Jouglas de Morénas et P. de Warren, tome 5.

⁵ Varlet (devenu plus tard valet) : "jeune gentilhomme attaché à la personne d'un chevalier ou d'un grand seigneur pour remplir auprès de lui les fonctions de page ou d'écuyer. Le poste de varlet était très estimé et très recherché". (Bouillet, "Dictionnaire des sciences, des lettres et des arts", 1867.)

3/ Amour, qui épousa Hugues FRUSCHARD, sieur de la Clergie.

VI- (autre) Geoffroy MAUCLERC, chevalier, seigneur de l'Aubardière, épousa vers 1330 Eustachie ANGELOT, fille de Bernard, (mais prénommé Maurice dans les archives familiales de Péré), chevalier, seigneur de l'Isle-Bernard, (en St Hilaire de Talmont (15 kms Est des Sables d'Olonne) et de La Mothe-Freslon (à Champ St Péré)). Le partage de leur succession eut lieu en 1390 entre leurs 6 enfants, qui furent :

1/ Pierre MAUCLERC, chevalier, seigneur de l'Aubardière, qui épousa vers 1380 Perrine LEMOINE, seule fille et héritière de Geoffroy LEMOINE, seigneur de Beauregard, en l'isle d'Yeu.

-Postérité. (Cf. Beauchet-Filleau et généalogie CHAUVINIÈRE in "La France généalogique", août 1962).

2/ Geoffroy MAUCLERC, auteur de la branche de la Muzanchère

3/ Raoul MAUCLERC

4/ Jean MAUCLERC

5/ Aimerv MAUCLERC, auteur de la branche du Petit-Bois, qui suivra en VII

6/ Aliette MAUCLERC, femme de Perot BERAUD.

-VII Aimerv MAUCLERC, écuyer, seigneur du Petit-Bois, vivant en 1400,⁶ Il se maria 2 fois : 1*/ Il épousa Perrine LANTERONNE (alias FAUTERONNE ?), dame du Petit-Bois,, puis en secondes nocces Jeanne PERIOT, citée avec son fils dans un partage du 23.10.1395, "de la maison noble du Petit-Bois". -De son 1^{er} mariage, il eut 2 fils:

a/-Aimery (II) MAUCLERC, seigneur du Petit-Bois, qui épousa le 23.10.1395 Jeanne de LONGUYESSE. Ils eurent 3 fils :

Mathurin, Philippot et Bertrand, lequel, "avec son frère aîné, servit le roi à l'armée de Guyenne contre les Anglais et autres ennemis, selon certificat du 8.5.1453". b/-Mathurin MAUCLERC, qui suivra en VIII.

C'est ici que nos 2 versions divergent, Beauchet-Filleau disant Aimery (II) père de Mathurin, et les archives de famille le portant son frère : nous avons opté pour la version de la généalogie familiale.

En 1362, il rendit hommage à Jean des Chasteigners et, en 1385, "il fit un contrat de meubles"

VIII Mathurin MAUCLERC, écuyer, seigneur du Petit-Bois. Il épousa Marie GONDINE (autre version Marie GORDON), dame de Pontabert.en Sallertaine⁷. D'où 3 fils: Jean, qui suit en IX, Etienne et Pierre. Il servit le roi contre les Anglais à l'armée de Guyenne.

IX-Jean MAUCLERC, écuyer, seigneur du Petit-Bois, qui épousa par contrat du 14.1.1478 Guillemette GUERNÉ, fille de Jean et de Catherine THOMASSET. Ils eurent 6 enfants : -Pierre, l'aîné, qui suit en X, Gilles (sans postérité), Marie, (qui épousa le 2.2.1516 Auguste BOUHIER, demeurant à St Gilles), François, Jean, (tous 2 morts sans postérité), Jeanne (mariée le 16.2.1507 à Gille PALLUAU), et Jacqueline, épouse de Pierre BOURBANCE.

X-Pierre MAUCLERC, chevalier, puis écuyer, seigneur du Petit-Bois,

Nota: Nous disposons désormais d'une 3^{eme} source : Le dossier personnel d'un de ses descendants, Antoine de MAUCLERC (figurant au § XV ci-dessous), commissaire de la Marine royale et capitaine de vaisseau, contient un "précis" de 7 pages, établi à Rochefort le 18.5.1771 .terme d'un procès intenté par le Fermier du Domaine royal. Ce dernier avait en effet poursuivi devant les tribunaux son père, décédé en 1768, prétendant "l'assujettir au droit de franc-fief pour le fief du Bouchet et quelques autres biens nobles qu'ils tiennent de leur père, situés dans la paroisse de Vouhé en Aunis". Or, l'accusé prétendit que son ancêtre Etienne MAUCLERC (figurant au § XII ci-dessous) avait été déchargé, ainsi que ses héritiers, "de la contribution au ban et arrière-ban, par certificat du Roy Henry IV en date du 16.10.1597". L'accusé fut contraint de fournir au Domaine une généalogie prouvant qu'il descendait bien en ligne directe d'Estienne MAUCLERC .Au dossier figure donc le sommaire de toute une série de preuves, sous forme d'actes ou expéditions délivrées par notaires, et surtout contrats de mariage, transactions ou partages, extraits baptistaires ou mortuaires, prouvant que "les sieurs de MAUCLERC composent une 3^{eme} branche cadette de la maison du même nom, connue noble en Poitou depuis le milieu du XIIIe siècle". Ce document est le résumé de 15 actes, s'étendant de 1554 à 1769 sur 7 générations. Il mentionne aussi un "certificat de Mr le Duc d'Aumale à Jean MAUCLERC, écuyer, seigneur de la Touche, du 2.10.1568, pour le dispenser (personnellement) de la contribution au ban et arrière-ban", ainsi que "plusieurs lettres de la famille des sieurs MAUCLERC du Poitou, où l'on voit que la branche des exposants est reconnue par Mr MAUCLERC de Marconnay, chef des branches aînées".

Enfin, nous disposons, désormais d'une 4^e source de documentation, avec les Mémoires d'Angélique de RÉMONT (1835-1913), belle-fille de Marie-Louise de MAUCLERC (v. p.8, § XVIII), qui laissa 4 cahiers manuscrits de souvenirs familiaux, parfois un peu aléatoires pour le XVIIIe S., mais fidèles pour le XIXe.

⁶ Le Petit-Bois est en L'Aiguillon-sur-Vie, à 10 Kms à l'est de St Gilles-Croix-de-Vie. (Vendée).

⁷ est situé dans les marais de Challans, à 10 kms au N.E. de St Jean-de-Monts.

Pierre MAUCLERC épousa en 1540 Jacquette MARCHAND. Ils étaient décédés avant le 20.2.1567. Ils eurent 3 enfants :

- Alain, écuyer, sieur de la Vieille Garnache, qui épousa par contrat du 22.5.1554 Renée ROBERT •-Jean, "fils puîné", qui suit en XI. •-Marie

Les MARCHAND sont connus par le mariage, vers la même époque, d'un cousin au 4^e degré de Pierre, nommé Lucas MAUCLERC, seigneur de l'Aubardière et Beauregard (en l'île d'Yeu) avec Marie MARCHAND, fille d'Etienne, seigneur du Plessis-Maucler (en Le Fenouiller, en Vendée) et de Marie BOUTAUD, "de l'Aubouinière".

XI- Jean MAUCLERC, escuyer, seigneur de la Touche en Poitou. Il fut "Homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge de Monseigneur le duc d'Aumale"

Il épousa à Chalons sur Marne Marie de VILLIERS par contrat du 20.2.1567 devant Vasse, notaire. Elle était fille de Jacques, écuyer, seigneur du dit lieu, et de Nicole BARBETTE.

C'est lui, nous l'avons vu, qui fut, à titre personnel, et avant la dispense de Henri IV, exempt de la contribution du ban et de l'arrière ban, alors que l'acte postérieur de Henri IV en dispense également ses descendants.

Il demeurait à Chalons, et décéda avant le 26.10.1596. Sa femme lui survécut. Ils eurent 3 enfants :

- Jean
- Marie, qui épousa Edme BAZIN.
- Etienne, qui suit en XII.

Le dossier que nous venons de citer fait mention d'une transaction-partage du 12.5.1619 devant Copillon, notaire royal à Reims, entre Edme BAZIN, "escuyer, seigneur de Champbasin et sa femme Marie MAUCLERC, d'une part, et son frère Estienne MAUCLERC, d'autre part, comme ayant les droits cédés par Jean MAUCLERC, son frère aîné".

-XII- Etienne MAUCLERC.

Ecuyer, sieur de la Touche, seigneur de Chantaloup. Né vers 157..., il serait décédé vers 1649.

Il participa au siège d'Amiens, donc très probablement en 1597, année où la ville, après être entrée dans la Ligue, fut prise par les Espagnols et reprise par Henri IV. (Nous avons vu que l'acte de Henri IV, mentionné ci-dessus, en faveur de ses descendants, est du 16.10.1597).

Il avait épousé, devant Vasse, notaire à Chalons, par contrat du 6.12.1599 Antoinette L'ARGENTIER, d'une famille de Champagne très honorablement connue, qui portait "*D'azur, à trois chandeliers d'Eglise d'or*". Caumartin (in "Recherche de la noblesse en Champagne,") la dit originaire de la région de Joiselle (15 kms ouest de Sézanne). Au moins 4 auteurs ont publié une étude sur cette grande famille, mais malheureusement les femmes y sont peu mentionnées, ce qui fait que nous n'avons pu y rattacher cette Antoinette. Son père se serait appelé Nicolas et sa mère Jeanne COLLART. Beaucoup adhèrent à la religion protestante, certains se réfugièrent à Baie à la révocation, quelques autres abjurèrent⁸. D'autres s'étaient établis dès la 1^{ère} moitié du XVI^e S. en Sardaigne. Les "*Mémoires historiques*" (de Champagne, tome IV) nous apprennent : "Ces L'ARGENTIER étaient très respectables, non seulement dans la ville de Troyes, mais dans toute la France. Ils ont rendu d'immenses services à nos rois, par les avances de sommes considérables qu'ils leur ont faites. Les guerres civiles et de religion avaient épuisé le royaume, et notamment la ville de Troyes, qui était sur la frontière ennemie; ses habitants étaient exposés à des rançons continuelles, au pillage et aux incursions des gens de guerre. Les Largentier, Lemarguenat, Lemercier, Leguisé, remédièrent à tous ces maux et contribuèrent largement à payer les dettes de la France". Denis Largentier, né à Troyes en 1556, (donc contemporain d'Antoinette) fut très connu comme abbé de Clairvaux en 1596, après des études en Sorbonne, docteur en théologie, abbé de Tiron (diocèse de Chartres), puis procureur en la cour de Rome, et vicaire général de son ordre en Italie. C'est lui qui établit "l'étroite observance" dans l'ordre de Clairvaux. Il s'éteignit à l'abbaye d'Orval (diocèse de Namur) le 25.10.1624. Il fut béatifié.

Nota: Pour comprendre cette époque, n'oublions pas que Wassy est à quelque dizaines de lieues; Or le massacre des protestants par les gens du duc de Guise à Wassy en 1562 fut le signal des guerres de religion. De plus, la frontière de Bourgogne, si disputée à l'époque, n'est pas loin...

Etienne MAUCLERC et Antoinette L'ARGENTIER eurent au moins un fils Antoine, qui suit.

-XIII- Antoine MAUCLERC.

Ecuyer, seigneur de Chantaloup. Il naquit vers 1600. Le dossier généalogique de sa famille nous apprend qu'il obtint le 14.9.1638 un congé de 2 mois accordé par M. le duc d'Anguien (sic), commandant en Bourgogne, "pour vaquer à ses affaires personnelles", étant alors capitaine d'infanterie au régiment de Conty. L'acte est signé à Dijon par Louis de Bourbon, et contre signé par Monseigneur Girard.

⁸ Voir en Annexe le texte d'abjuration d'un Isaac L'ARGENTIER

Il épousa par contrat du 26.12.1629, passé devant Philippe Gaulcher, notaire à Chalons Martine BRIGEON, fille de défunt Antoine, écuyer, seigneur de Montoyer, et de Françoise LE TARTIER.(les archives familiales indiquent le mariage à la date du 29.11.1629).

Une transaction-partage du 14.11.1650 devant maître Demolin, notaire à Reims eut lieu entre Antoine MAUCLERC et Nicolas L'ARGENTIER (son beau-frère), après le décès de son père Etienne. Il décéda avant le 13.12.1680, date du contrat de mariage de son fils.

Ils eurent un fils, Antoine, (que nous nommerons Antoine II), qui suit.

-XIV- Antoine (II) MAUCLERC

Écuyer; Seigneur de Chantaloup. Il serait né vers 1630. Il servit dans la Marine royale. Il épousa, par contrat du 13.12.1680 demoiselle Suzanne de SCHURMANN, (écrit parfois SCHURMANT), fille de feu Henri, chevalier, seigneur de Péré (17) et de Marianne MARTINEAU.⁹ (Ces derniers s'étaient mariés en 1628, écrit dans ses mémoires Angélique de RÉMONT.) Ce contrat fut passé devant maître Millaud, notaire royal à Péré. La mariée aurait eu un frère Pierre, mort avant sa majorité. Elle apporta à son mari, par héritage, la seigneurie du Bouchet, en Vouhé (17), et la terre de Péré. (Le patronyme SCHURMANN semble d'origine germanique. Une famille SCHURMANN, protestante, était connue à Utrecht (Pays-Bas) au début du XVIIe S. (Réf: 'Héraldique et Généalogie', N° 144, p.213). Les Flamands établis à cette époque en Aunis, Saintonge et Angoumois étaient loin d'être exceptionnels. (Voir par exemple le livre "L'Angoumois au temps des marchands flamands" de Gabriel Delage).

Le 1.2.1666, Antoine (II) de MAUCLERC obtenait un brevet d'enseigne de vaisseau (copie en Annexe), accordé par le duc de Beaufort à Toulon sur le vaisseau "Le Diamant". Le 1.1.1670, il reçut une commission de commissaire de la Marine, puis une autre le 5.12.1676 au port de Rochefort, puis à Toulon en 1684. Le contrat de son mariage en 1680 le précise alors contrôleur général de la Marine en Ponant (Occident). Le 15.6.1688, il fut promu commissaire général de la Marine, et enfin commissaire ordonnateur de la Marine au Port-Louis. Il décéda à Paris le 10.7.1703, étant "conseiller du roi en ses conseils".

(Il existait alors 3 ports nommés "Port-Louis" :L'un au sud de Lorient, l'autre à l'île Maurice, et le 3^{ème} en Guadeloupe.).

Son portrait figure chez Bernard GUIBERT de BRUET à Monsalut, portant la mention " en perruque Lois XIV, âgé de 68 ans, maître ordonnateur de la marine du roi". (Voir photo p. 9)

Antoine (II) de MAUCLERC et Suzanne "de SCHURMANT" sont portés décédés sur l'acte de contrat de mariage de leur fils en 1713. Ils eurent 2 fils :

- -1V. Honoré Charles de MAUCLERC

Il fut probablement l'aîné, et né vers 1682. Il fut commissaire ordinaire de la Marine à Rochefort, il épousa Anne Louise BELLIER."riche créole de la Martinique" écrit Angélique, et mourut en 1750 "laissant la propriété de Péré à son frère".: Ils eurent au moins une fille, née vers 1712

-Honorée Louise de MAUCLERC, née vers 1713, qui épousa à Péré le 27 (ou 29, l'acte est presque illisible) 9.1737 Antoine LEFEBVRE de GIVRY, commissaire ordinaire de la Marine à Rochefort, fils de feu Cazimir LEFEBVRE, seigneur de GIVRY, commissaire ordinaire de la Marine, et de dame..(illisible). D'où un fils, Anthoine LEFEBVRE de GIVRY, né à Péré le 8.9.1741.

- -2°/. François Antoine.de MAUCLERC qui suit en XV.

-XV- François Antoine de MAUCLERC.

-Écuyer, Seigneur du Payant, le Breuil, le Bouchet, et la Menulière. Il fut "introduit" dans les gardes de la Marine en 1698. Dans le dossier des preuves apportées par son descendant pour justifier leur noblesse, il est mentionné "qu'il n'eut pu avoir été admis à ce poste sans ces preuves, conformément aux dispositions de l'ordonnance de 1689, et il invoqua l'attestation et l'autorité de M. de Machaut, ministre de la marine et garde des sceaux."

Il fut nommé au grade d'enseigne des vaisseaux du roi par brevet du 1.9.1705 Le même dossier nous précise qu'il obtint le brevet de lieutenant de port le 16.10.1721, puis le 1.10.1731 la commission de capitaine de port à Toulon, où "il servit depuis 1731 jusqu'à la fin 1739". Il termina sa carrière comme capitaine de vaisseaux, ayant servi 64 ans dans la Marine. Chevalier de l'ordre de St Louis le 23.12.1721 "pour le dit sieur Mauclerc du Péré".

Il était né à Toulon (83) le 19.9.1684, et décéda début novembre 1768, "ayant 3000 livres de pension, précise l'acte, et ayant survécu plus de 11 ans à sa femme".

Il avait épousé, par contrat devant maître Micheau, notaire à La Rochelle, le 30.1.1713 Marie Marthe GABET, fille d'Isaac Charles, écuyer, conseiller du roi, greffier en chef du bureau des finances et chambre du Domaine de la généralité de La Rochelle, et de Marguerite MASSON. L'acte l'indique alors "enseigne des vaisseaux du Roy au département de Rochefort". La cérémonie nuptiale eut lieu le lendemain en l'église St Barthélémy.

D'après les mémoires d'Angélique, il aurait habité St Domingue, où son père avait des domaines

⁹ Malheureusement, les actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Péré avant 1728.(peut-être à cause des guerres de religion dans la région?) ont disparu

abandonnés après la première révolte des esclaves en 1722. (?)

Ils eurent 4 enfants, dont 3 vivaient en 1771 :

-1/ Marguerite Marthe Honorée de MAUCLERC

Elle fut baptisée en l'église St Barthélémy de La Rochelle le 9.7.1714 et épousa messire GRAS de SOUBES, dont nous ne savons rien, sinon qu'il est mentionné dans un acte de contrat de partage du 4.7.1769, passé entre Pierre Antoine de Mauclerc, écuyer, commissaire de la marine, Honoré Louis Charles de Mauclerc, écuyer, capitaine de vaisseaux, (ses frères) et messire Gras de Soubes "après le décès de leur père et beau-père". Elle reçut une pension de 300 Livres par an au décès de son père.

-2/ Pierre Antoine de MAUCLERC.

Il naquit et fut baptisé à La Rochelle (St Barthélémy) le 29.8.1716

Ecuyer, commissaire de la marine en 1769. C'est dans son dossier personnel d'officier de marine, déposé aux Archives Nationales sous la cote C.7 / 202 que figure le résumé du procès et de la généalogie familiale. Ce procès se termina "par les jugements de Mrs de Bâillon et Senac de Meillan, intendants de la Généralité de La Rochelle, sur l'affaire dont il s'agit, des 4.12.1765 et 26.4.1771". Il serait décédé avant 1801.

-3/ Honoré Louis Charles de MAUCLERC, qui suivra en XVI.

-4/ Jacques Gabriel de MAUCLERC, né à La Rochelle le 12.2.1719, baptisé à St Barthélémy le 16.

XVI- Honoré Louis Charles de MAUCLERC.

Seigneur de Père, et du Bouchet. Ecuyer.

Il naquit à La Rochelle le 31.10.1717, fut baptisé à l'église St Barthélémy le 1.11, étant inscrit sur l'acte "de Mauclerc du Paire",

Il fut d'abord garde de la Marine à Toulon (où servait son père) de 1735 à 1739.11 mourut à Rochefort le 5.5.1775, "laissant 2 enfants, ma sœur, âgée de 30 mois, et moi, âgé d'un an", écrit son fils. L'acte de son décès l'indique : "mort en activité de service, après 30 ans de service, capitaine des vaisseaux du Roi au port de Rochefort". Il avait été nommé chevalier de l'ordre de St Louis le 19.10.1756 et promu au grade de capitaine de vaisseaux en 1765. Ci-joint en Annexe III.p.11 un Mémoire touchant ses services".

Il avait épousé à La Rochelle (Notre Dame) le 7.1.1772 Marie Anne Thérèse de SAINT OURS, dame de Lussac, née à La Rochelle (N.D.) le 17 et baptisée le 18.12.1744. Les bans furent également publiés à Rochefort, paroisse St Louis, où habitait le fiancé. Elle était fille de défunt Henri, seigneur de Lussac, capitaine au régiment de Forest, écuyer, seigneur du Petit Cheuse, chevalier de St Louis (1684-1747), et de feu Thérèse d'EYSSAUTIER (1704-1764), lesquels s'étaient mariés à La Rochelle (N.D.) le 25.10.1729.

Les témoins de leur mariage furent messires François MEAURIN de St MARCEL, cousin germain de l'époux, Rémond de St OURS, écuyer, Charles de St OURS, chevalier, officier au régiment de Picardie, chevalier de l'ordre de St Lazare, frères, Joseph d'EYSSAUTIER, écuyer, oncle, dame Elisabeth d'EYSSAUTIER, épouse de messire Rémond de St OURS, belle-sœur de l'épouse. (Contrat de mariage devant maître Crasous, notaire.)

L'acte de mariage de leur fille Elisabeth en 1791 indique qu'Anne d'EYSSAUTIER est alors remariée à messire Louis de VERDAL, chevalier de St Louis. Pourtant, un certificat de résidence du 6 Floréal An X (26.4.1802) "sur le territoire de la République est délivré aux citoyennes Anne SAINT OURS, veuve MAUCLERC, et (sa fille) Marie Elisabeth MAUCLERC, femme séparée de biens de Joseph DESCAFFRES". (D'où la supposition qu'elle était alors une seconde fois veuve et avait repris le nom de son premier mari).

Ils eurent une fille et un fils, qui furent :

• -1. Marie Elisabeth de MAUCLERC.

Née en 1772 et décédée à Aytré en 1835 (cf. acte de Michelin, notaire à Angoulême, du 16.3.1837). Elle avait épousé à Père le 21.9.1791 Joseph d'ESCAFFRES, dit le vicomte de Ronesque, qui fut lieutenant-colonel, puis maire de Vouhé (10 kms Nord de Surgères). Angélique écrit qu'il était fils d'un officier de marine qui habita longtemps St Domingue, et dont la femme était créole. Woëlmont¹⁰ nous dit qu'il était fils de Pierre, écuyer, seigneur de Crouzols (né au château de Ronesques, élection d'Aurillac, le 27.10.1739) et de Françoise CHAUMONT, (mariés au lieu dit Parlan le 17.8.1762), et que Joseph d'ESCAFFRES, aide-major au régiment de la Sarre-infanterie, émigra en 1792, servit à la coalition d'Auvergne, passa à St Domingue en 1795, en qualité d'officier supérieur de la maréchaussée, chevalier de St Louis le 23.3.1800. Lieutenant général du Royaume, par lettre datée de Londres du 30.3.1800.

¹⁰ Baron de Woëlmont de Brumage, Notices généalogiques, 7° série, tome II (1930).

Ils eurent 7 enfants :

- 1/a. Adolphe d'ESCAFFRES, né à Paris 17.7.1801. Polytechnicien (promo 1821). Il habita Vouhé. Il épousa à Aytré le 20.8.1828 Victorine BONNAMY-BELLEFONTAINE. (D'où 3 enfants: Paul, Victor et Marie Noémie d'ESCAFFRES, née à La Rochelle le 18.8.1834, qui épousa à La Rochelle le 5.2.1855 Annet de CHASLUS).
- 1/b. Françoise, dite Fanny, d'ESCAFFRES, née à La Rochelle le 26.5.1804, et décédée sans alliance à Aytré le 19.6.1847.
- 1/c. Eugène Antoine d'ESCAFFRES, né le 8.10.1805. (Postérité).
- 1/d. Marthe Aimée d'ESCAFFRES, née le 3.11.1806
- 1/e. Elisabeth Eugénie d'ESCAFFRES née à Aytré le 16.5.1809
- 1/f. Marie Honorée d'ESCAFFRES, née le 5.8.1810
- 1/g. Anne Joséphine d'ESCAFFRES, née le 5.8.1810, morte le 29.11.1886, qui épousa le 25.11.1834 le comte Alphonse de SAINT EXUPÉRY (1796-1853). (D'où 1 fille, Mme Clothilde de L'ESPINAY, et 1 fils Henry). Elle habitait La Rochelle.

- -2. Honoré de MAUCLERC. qui sut. au S XVII.:

Veuve, Thérèse de SAINT OURS reçut un brevet de pension de 600 livres accordé le 18.8.1775, "renouvelé après la tourmente révolutionnaire et l'Empire," à Surgères le 1.9.1814, car elle fut "dans l'obligation première de déposer son brevet, signé du roi, à la Révolution, et en 1814 bientôt sexagénaire".

XVII- Marie Honoré Raymond de MAUCLERC.

Son portrait miniature est reproduit en page de couverture. Il était écuyer, sieur du Bouchet. Il était né à Rochefort le 26.4.1774

Il dut émigrer à la Révolution en octobre 1791 (donc à l'âge de 17 ans Vi), et servit à l'armée des Princes. Rentré en France, il fut mis en surveillance à Père, fut amnistié le 12 Thermidor An X (1.8.1802), et obtint "des indemnités d'émigré," (est-il mentionné au verso de son portrait, provenant du "milliard des émigrés"), et devint "propriétaire" à Père, maire de Père de 1803 à 1817. Membre du Collège électoral de la Charente-Inférieure en 1826, demeurant alors à Landrais.

Le 20.1.1825, en vue du prochain mariage de sa fille aînée, le maire de Landrais lui délivre un certificat selon lequel "il est imposé dans cette commune au rôle des contributions foncières pour la somme de 677 F., qu'il l'est dans la commune de Péré pour plus de 400 F., ainsi que dans les communes de St Jean de Tiversay et de Marans pour la cabane dite la Nourricière, et qu'il jouit de la considération dont sa famille est en possession depuis plus de 300 ans".

Il se maria en 1801, "sans égard à mon incapacité civile: j'étais mort", écrit-il (Sous-entendu: mort civilement, puisqu'émigré). Sa femme était Marguerite Angélique d'AURAY de BRIE, née à La Rochelle (St Barthélémy) le 11.2.1782, et décédée vers 1857, fille unique de René Alexandre d'AURAY, comte de Brie, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de St Louis, (né en 1744, qui émigra en 1792 et fut incorporé à Munster en Westphalie à la compagnie de Saintonge, sous le commandement du duc de Montausier), et de Marguerite Angélique GAUDIN, dame de Landray et de Montlieu.

Angélique de Rémont raconte: "Elle avait 18 ans à son mariage. Elle et lui furent envoyés à la Conciergerie".(?)

Il "demeurait à Landrais depuis 6 mois seulement, âgé de 50 ans" lors du mariage de sa fille aînée en 1825.

Vers la fin de leurs jours, ils vinrent habiter à Tarbes, chez leur fille, Mme de LAGRANGE. Angélique écrit: "Ayant élevé une nombreuse famille, il s'était vu dans l'obligation de vendre sa propriété, que lui acheta son gendre, le général VAST-VIMEUX, dans un partage de famille en 1834". Il décéda à Surgères le 21.8.1858 "à 84 ans, propriétaire, veuf"

Ils eurent 8 enfants, dont 2 morts au berceau, qui furent : -M. Marie-Louise de MAUCLERC. née à La Rochelle le 6.4.1802. qui suivra au S XVIII.

-2/. Honoré Edouard Alexandre de MAUCLERC.

Né à Surgères 10 Nivôse An XII (1.1.1804), il y décéda le 4.4.1864. Engagé volontaire le 13.9.1823, puis maréchal-des-logis-chef, et adjudant d'officier en 1833, il donna sa démission de l'Armée le 2.8.1835 "pour cause de mariage". Il épousa par contrat devant Depiètre, notaire à Cambrai, le 14.7.1835, Illide Aimée Julie TRIBOU (née à Cambrai vers 1801, décédée à Surgères le 25.4.1874).

C'est lui qui déclara en 1775 à Rochefort le décès de son père; l'acte l'indique "profession d'escompteur, demeurant à Surgères". Sans postérité connue.

Angélique raconte: "Sa femme était très laide. Lui était chasseur intrépide, gai, bon vivant, ayant de l'esprit. Mais il tomba dans une espèce de misère, bien que ce fut sa faute".

-3/. Marguerite Angélique Honorée de MAUCLERC. Née à Péré le 18.11.1806. elle y mourut le 16.12.

-4/. Marie Elisabeth Clara de MAUCLERC.

Née à Péré le 28.2.1808. Son décès n'est pas connu. Elle vivait à Tarbes en 1875, veuve. C'est elle qui accueillit ses parents, âgés, chez elle.

Elle avait épousé à Landrais le 21.9.1829 Louis Joseph BOUSSÈS de LAGRANGE, capitaine de grenadiers, (né à Ayzac (65) 4.12.1785 et mort à Tarbes le 13.10.1864), fils d'Alexandre Charles et de Jeanne d'ESPOURRINS. Angélique de Rémont écrit qu'ils eurent 2 fils, l'aîné décéda à 21 (ou 26) ans, et le second, Roger, vers 1859. "Leur mère ne s'en consola jamais."

-5/. Gustave Auguste Edouard de MAUCLERC.

Né à Péré le 14.8.1809, il était vivant en 1883.

Il fut commissaire de police, mais fut renvoyé. Il habita à Cambrai, puis se déclare "propriétaire, demeurant aux Grandes Chaumes en Surgères" en 1843. Il habitait à Tarbes en 1846. Le 28.5.1864, il est "rentier, demeurant à Argenton (Indre), âgé de 50 ans". Il avait épousé (à Cambrai?) Adèle Lucie Hortense DOUAY, fille d'Antoine Florent Joseph, avocat, et d'Emilie Lucie Josèphe MALLET. Elle était née à Cambrai le 22.3.1810, et décédée à Dompierre-sur-Mer, canton de La Rochelle, le 11.4.1883, "demeurant à la Fromagère", âgée de 73 ans.

Ils eurent 3 enfants, qui furent :

-5/a. Auguste de MAUCLERC

Né vers 1833. Le 17.7.1897, il est témoin au mariage à Paris de son neveu Léonce VAST-VIMEUX, et se déclare "rentier, âgé de 64 ans, domicilié rue du Port-Mahon (située près de l'Opéra à Paris). Il signe l'acte "Cte de Mauclerc". Sans alliance. Angélique raconte: "Alors qu'il était chez sa tante Mme de Lagrange qui l'avait recueilli à Tarbes, il mourut à l'église d'une attaque de paralysie".

-5/b. Pauline Adèle de MAUCLERC, née à Cambrai 24.12.1839, décédée en 1907, mariée à Argenton (36) 26.9.1859 à Auguste Alphonse Gaston ROBERT (né vers 1842, car se dit âgé de 30 ans le 16.4.1862), directeur des télégraphes à Laon. Postérité inconnue. Elle ne devait pas avoir d'enfant vivant à son décès, car c'est sa sœur Fanny qui fut son héritière.

-5/c. Clémence Fanny Augusta de MAUCLERC.

Née à Surgères, "au village des Grandes Chaumes" le 15.1.1843, décédée à Pont-Gibaud (Puy-de-Dôme) 27.11.1914. Elle eut une vie dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle fut agitée, et, écrit Angélique, elle était incroyablement dépensière.

Elle se maria 3 fois :

1^{er} mariage : Le 16.6.1862 à Argenton (36) elle épousa Joseph Louis Saint-Ange Léonce VAST-VIMEUX, (né à La Rochelle, rue des 3 cailloux, le 20.2.1834 et décédé à Aix-les-Bains (73) 8.5.1902, à 68 ans, à son domicile "villa Léonce", avenue du Petit Port), fils de Charles Louis (1787-1859), baron, général, grand-officier de la Légion d'Honneur, chevalier de St Louis et de St Ferdinand d'Espagne, et de Marie Louise de MAUCLERC (que nous retrouverons ci-dessous au § XVIII). Elle avait, écrit Angélique, 250.000 F de dot. Le marié est officier en garnison à Tarbes, après avoir été sous-lieutenant au 1^{er} chasseurs à cheval à Auch en 1858, puis au Maroc en 1859.11 quitta l'Armée, peu après et obtint, grâce à l'appui de son frère, un poste de percepteur à St-Cyr-l'Ecole, puis à Reims (1869), mais dut donner sa démission (v.1878?) "en raison de sa vie privée".

Après un procès, ils divorcèrent à Paris (XVIIe) le 8.5.1885. Ils

eurent 1 fils :

-Georges Alfred Paul Auguste Léonce VAST-VIMEUX, né à Argenton-sur-Creuse le 28.5.1864, décédé à Cannes (06) 29.3.1907 à l'hôpital civil, âgé de 44 ans. Il était valet de chambre, demeurant à son mariage 174 bld St Germain à Paris. Il avait épousé à Paris (6^e) le 17.7.1897 en présence de sa mère, son père étant absent, Marie Henriette de LACHASSIGNOLLES (1862-1932). Elle était femme de chambre, fille majeure de Pierre, secrétaire de mairie, et de Jeanne GUÉRIN, domiciliés à Pontgibaud. - Ils eurent 2 filles :

-1*- Jeanne VAST-VIMEUX, née à Pontgibaud 31.3.1899, qui épousera à Clermont-Ferrand en novembre 1926 Joseph BOUCHERET D'où 2 filles:

-Marthe BOUCHERET, mariée en août 1958 Lucien SANCHEZ, (Postérité)

-Madeleine Georgette BOUCHERET, mariée à Clermont-Ferrand Robert VALLEIX, (Postérité).

-2*- Marthe VAST-VIMEUX, née à Pontgibaud 1.4.1902, qui épousera à Clermont-Ferrand en 1920 Marcel AYRAULT (1896-1969), commandant de gendarmerie. (D'où 3 fils et postérités).

(Voir détails en la généalogie VAST-VIMEUX.) (à paraître).

2^{eme} mariage : Elle épousa (à Paris?) Alfred François FISCHER, capitaine. Elle le ruina au point qu'il dut quitter l'Armée, et dont elle serait devenue veuve, sans postérité, le 2.6.1891. Sur l'acte de mariage de son fils, le 17.7.1897, elle déclare demeurer à Paris, 24 rue Jouffroy. Cet acte porte en marge "Le futur époux (Léonce) et les témoins du présent acte ont déclaré avec serment que le dernier domicile connu du père du dit futur est bien rue des Apennins N° 56 à Paris 17^e."

-3^{ème} mariage : Elle épousa à Paris (17^e) le 6.4.1909 Magloire Eber Marc WIDERSKY," âgé de 30 ans de moins qu'elle, aventurier, joueur, qui l'abandonna quelques jours après leur mariage, vidant l'appartement des ses objets de valeur". Leur divorce fut prononcé à Paris le 24.2.1913.

-6/. Antoinette Charlotte de MAUCLERC.

Elle naquit à Péré le 8.2.1812. Son parrain fut le général baron Louis Antoine VIMEUX.(1737-1814).

Elle épousa à Péré le 27.4.1831 Auguste Armand DUBOURG (né à Rochefort 8.5.1800), fils de Michel Auguste, capitaine des vaisseaux du roi et de Rosalie MARTIN, dont le père François Charles MARTIN était intendant de la marine à Rochefort. Ils habitèrent à Paris, 51 passage Brady (10^e) en 1846.

- D'où au moins un fils Léopold DUBOURG.

-7/. Marie Ours Amédée de MAUCLERC.

Il naquit à Surgères 24.3.1819. En 1864, époque où il était chef de gare à Brives, il hérita de son frère Edouard (N° 2 ci-dessus), lequel venait de mourir sans postérité. Il se maria, mais sa femme mourut jeune, ne laissant qu'un fils :

Auguste de MAUCLERC, qui épousera une demoiselle Thérèse x..., originaire de Bousac -(Creuse), et qui décéda sans *postérité*.

Il fut le dernier des MAUCLERC de la branche ici présentée.

8/. Charles Evariste Auguste de MAUCLERC. Né à Surgères le 4.5.1826, il y décéda le 8.12.

XVIII- Marie Louise de MAUCLERC.

Aînée des 8 enfants, elle naquit à La Rochelle le 6.4.1802.

Elle épousa à Landrais le 18.4.1825 Charles Louis VAST-VIMEUX. (né à Paris et baptisé à l'église St Laurent le 26.10.1787, et décédé à La Rochelle, rue Dauphine N° 10, le 25.9.1859, à 72 ans, et inhumé à Péré), fils de Florent VAST, marchand-brasseur à Amiens, et de Louise Charlotte VIMEUX. Le marié était commandant au 7^{ème} régiment de chasseurs, décoré des croix de la Légion d'Honneur et de St Louis. Engagé volontaire à 18 ans, il avait fait les campagnes de l'Empire, dont celle d'Allemagne (1805-1807), d'Espagne (1808-09), où il fut blessé à la jambe au siège de Saragosse, de Russie (1812), d'Allemagne (1813), de France (1814), de Belgique (1815) et d'Espagne (1823-24). Il deviendra maréchal de camp, grand-officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de St Ferdinand d'Espagne. Il fut créé baron héréditaire par lettre patente du 31.1.1818. Député et questeur au Corps législatif puis membre du conseil général de la Charente-Inférieure. Ils eurent 2 fils :

-1°. Charles Antoine Honoré Alfred VAST-VIMEUX (1826-1888), qui épousera à Paris (1^{er}) le 7.2.1856 Angélique Augustine de RÉMONT (1835-1913). l'auteur des Mémoires déjà citées.

Ils eurent 2 enfants. Alliances ROGUES de FURSAC et REGNAULT. et postérités GUIBERT de BRUET, DU CHOUCHE et GETTEN.

-2°. Joseph Louis Saint-Ange Léonce VAST-VIMEUX (1834-1902). Alliances de MAUCLERC (voir ci-dessus p.7, § -5/c (Postérité.) et GOYARD.

(Voir généalogies VAST-VIMEUX, de RÉMONT, ROGUES de FURSAC et DU CHOUCHE.).

Peu après la mort de son mari, Marie-Louise de MAUCLERC vint habiter Versailles, auprès de son fils Léonce, puis à Paris lorsque celui-ci fut nommé à Reims.

Elle décéda au château de Péré le 25.10.1883, à l'âge de 81 ans. Cette propriété appartenait alors à son fils aîné, qui avait racheté sa part de succession à son frère cadet Léonce, après le mariage de celui ci en 1862.



ANNEXE I

Abjuration d'Isaac LARGENTIER à Escardes (51) du 8 septembre 1685.

Je Izaac Largentier déclare qu'encore que pour obéir aux ordres du roy j'ay abjuré la religion protestante dans la chapelle du château des Bordes, dit le huitième septembre de l'an 1685. Comme je n'étais pas alors si instruit des principes de cette même religion que je le suis à présent, les ayant examinés dans leur source et ayant remarqué que les églises protestantes sont divisées en 4 ou 5 sectes qui sont opposées entre elles, non seulement dans la pratique mais aussi dans les sentiments. De plus Dieu m'ayant fait la grâce de m'éclairer de ses divines lumières par la lecture des bons livres et par les contrevenus que j'ay eu avec des personnes de piété je proteste que j'embrasse de tout mon cœur la religion catholique dans la seule vue de Dieu et sans autre mobil que d'y rencontrer le repos de ma conscience de mon âme que je n' ay peu trouver ailleurs jusqu'à présent ainsy je croy de ferme foy tout ce que l'église catholique apostolique et romaine croit et professe. Je condamne et rejette très sincèrement toutes les hérésies que la même église à condamné et rejette avec toutes les opinions erronées. Ainsi Dieu soit à mon aide et ses saints Évangiles sur lesquels je jure de vivre et mourir dans la profession de cette même foy et ce entre les mains de Monsr de Sadours, doyen de Sézanne, curé d'Escardes dans l'église du dit Escardes en présence de Mrs les curés et ecclésiastiques témoins sousignés ce quatrième aoust mil six cent quatre vingt dix huit.

Signé Izaac Largentier-Joyssel, Cossard, prieur de Joisel, Cabanel, curé d'Esternay, Boucquin curé de Cougivot, de Rigis, du Tronchet curé de Bricot, Cabanel prêtre, De Sadours curé d'Escardes.

(Cahiers du centre de généalogie protestante, 3^e trimestre 1993.)



Antoine (II) de MAUCLERC. (V. p. 4, §14) Commissaire de la Marine (1630 env.-1703).

Commission d'enseigne de vaisseau sur "Le Diamant"
pour Antoine de MAUCLERC du 1.2.1670. (v. p.4)

on d'enseigne pour le
vaisseau sur le...
ant par... services

François de Vaudosme duc des Beaufort Prince de
Martiques pair Grand M^e Chef et Surintendant general de la
navigation & commerce de France, au S.^r Antoine maucclair
Salut Estant necessaire de faire choix de personnes suffisantes &
Capables pour remplir les charges d'enseignes sur chacun des
vaisseaux que le roy a resolu de tenir avec la prest^e annie tant
by ponant qu'by, leuant pour rendre ces mêmes libes & exemptes de
toute couraines pirates, & autres ennemis de l'estat qui voudroient
empescher la liberte du commerce aux sujets de sa ma^te. Or ces
causes & sur l'assurance qui nous a est^e donnee de vostre
courage adresse et experiance au fait des armes & de la marine
fidelite & affection au service de sa ma^te nous nous avons
commis & establi commettre & establir par ces pres^{ts}
pour sous votre autorite en les ordres du sieur Dalmerac
Capitaine commandant Le Vaisseau nomme Le diamant
Exercer la charge d'enseigne sur Iceuluy pour le service de
de sa ma^te ausquels a cet effet nous enuoyons de nous obier
& entendre ainsi quil appartient En tesmoin dequoy nous
avons signe ces presentes Iceles fait contre signés & scellés
par le Sec^r gen^l de la marine a Toulon Le premier Jour de
fevrier mil six cens soixant six signe le duc de Beaufort
& plus bas par Monsieur de matarelle Et scellés,



Collationné a l'original

Albert de Lamoignon



Memoire touchant les Services du S^m
Mauclerc du Douhet Capitaine de Vaisseau.

Mauclerc du Douhet Capitaine de V^{aisseau} depuis 1765;
Sert depuis 40. ans, ayant été fait Garde de la marine
en 1735. On n'entre point dans le détail de ses
Services qui sont connus vraisemblablement dans les
Bureaux de la marine. On observe seulement qu'il
a fait la plus part des Campagnes pendant les deux
dernières guerres contre l'Angleterre, Notamment celle
de M. Dubois de La Mothe à l'Isle Royale en 1757.
Sur la fréq^{te} du Roy l'Abenagise commandé par M.
de Maccarty; qu'il fut pris en revenant en France, et
qu'ayant été échangé au bout de 6. ou 8. mois de prison
en Angleterre, il fut, à son retour à Rochefort en
avril 1758; Chargé du Commandement des Bâtimens
maritimes dans l'Isle d'Eleon; qu'en 1759. il arma
Lieutenant en pied sur le V^{aisseau} le Glorieux commandé par
M. de La Drasse, dans l'Armée commandé par M. le
M^{ar} de Conflans; qu'en 1760. il eut le Commandement
d'une Corvette pour la garde de l'Entrée des pertuis, et
protéger le Cabotage des environs de nos rades; qu'en
1761. et 1762. il a servi Lieutenant en pied sur le Vaisseau

le Souverain commandé par M. Durbebi, dans l'Escadre
 d'observation, commandé successivement par M.
 de Mauville et M. Daubigny. enfin, qu'à la paix, à
 la fin de cette année, il conduisit ce vaisseau, dans la même
 qualité de lieutenant en pie, à Toulon d'où il revint en
 1763. Sur celui la Couronne, y remplissant le même
 service.

on observe encore que son père aussi capitaine de Vau
 a servi 64. ans, depuis 1698. qu'il fut fait Garde de la
 marine, jus qu'en 1762. qu'il a obtenu sa retraite, ses
 infirmités et son grand âge ne lui permettant plus de
 continuer le service; que son Ayeul a servi dans le même
 corps depuis 1660. ou environ, jus qu'en 1670. qu'étant
 alors Emigé de Vau M. de Colbert le choisit pour
 le faire Commissaire de la Marine; qu'il a servi dans
 ce dernier Corps jus qu'à son décès en 1703. étant alors
 Commis.^{re} général de la Marine.

on ajoute Enfin, que les père, Ayeul et Bisayeul de
 ce dernier, ont servis successivement dans le militaire
 de terre, le premier en qualité de Capitaine au Régiment
 de M. le prince de Conti, les deux autres dans celle
 d'homme d'arme des Ordonnances du Roy.

REMERCIEMENTS.

Outre les documents cités dans le texte, et quelques microfilms de baptêmes, mariages et sépultures de l'ancien régime pour les paroisses de La Rochelle et Péré, j'ai utilisé des documents provenant des archives de la maison familiale de Péré, très aimablement mises à ma disposition par Geoffroy de GISLAIN de BONTIN, et quelques autres renseignements ou documents fournis par Yvonne, Henriette et Xavier GUIBERT de BRUET. La descendance de Fanny de MAUCLERC m'a été indiquée par Monsieur Robert AUCLAIR et Madame Robert VALLEIX. Que tous soient ici remerciés, car ils m'ont permis d'améliorer de façon intéressante mon texte primitif.



*Ce tableau représenterait , à droite, Marie-Louise de MAUCLERC,
ainsi qu'un de ses frères et 2 soeurs.*

